

Une alliance pluraliste veut rénover le parc immobilier

ÉNERGIE • Noé 21 a envoyé dix propositions au Conseil d'Etat pour favoriser les travaux destinés à diminuer la consommation d'énergie.



L'association Noé 21 juge notamment dissuasives les procédures administratives demandées aux propriétaires. JJKPHOTO

ÉRIC LECOURLTRE

L'enjeu est de taille. A Genève, plus de la moitié des émissions de CO₂ sont causées par le chauffage des bâtiments, relève l'association écologiste Noé 21. Pour y remédier, elle a réuni des personnalités de tous bords politiques – «les écolos de tous les partis» – afin de signer une lettre envoyée hier au Conseil d'Etat. Son contenu? Dix propositions qui devraient inspirer le gouvernement et l'amener à élaborer «une feuille de route ambitieuse sur la rénovation énergétique des bâtiments». «La loi sur l'énergie [adoptée en 2010] n'a pas amélioré la situation», constate Chaïm Nissim, de Noé 21.

L'appel se veut donc pluraliste et consensuel. «L'Etat doit faire de la rénovation des bâtiments une priorité politique et lever les blocages», déclare René Longet, ex-président du PS. «Tous les signataires sont capables de mobiliser des secteurs de l'opinion.» Philippe Roch, ancien directeur de l'Of-

ficé fédéral de l'environnement, soutient également la démarche, tout comme les députés Christina Meissner (UDC), Carlos Medeiros (MCG) et Gabriel Barrillier (PLR), ainsi que cinq autres signataires.

Les dix propositions de Noé 21 sont détaillées sur un document de douze pages. Elles pointent notamment les procédures administratives, jugées dissuasives par l'association. Celle-ci invite ainsi le Conseil d'Etat à établir un interlocuteur unique, chargé de centraliser toutes les demandes des propriétaires souhaitant rénover leur bâtiment. «Il y a aussi un véritable potentiel d'économie d'énergie à rechercher du côté des villas», souligne Christina Meissner. Mais l'Etat doit pouvoir mieux informer les propriétaires qui ne savent pas forcément comment si prendre.

Chaïm Nissim souhaite que l'Etat étudie et répertorie les obstacles, selon les types de bâtiments, susceptibles de freiner certaines rénovations. «Chaque

cas est différent, suivant la nature de l'institution qui possède l'immeuble. L'administration doit dédier des programmes spécifiques à chaque secteur», explique-t-il. Le document incite par ailleurs à prioriser la rénovation des bâtiments dont le potentiel d'économie est le plus élevé.

Ne pas faire payer les locataires

Antonio Hodgers, magistrat chargé de l'Aménagement, du logement et de l'énergie, reconnaît l'intérêt de cette initiative visant à réunir tous les fronts: «J'ai besoin de majorités pour mener ma politique.» Certaines propositions sont déjà envisagées par son département. Dans le cadre d'un programme test en collaboration avec la commune d'Onex, un guichet unique y sera prochainement mis en place.

Le ministre souhaite également favoriser certaines rénovations grâce à la participation d'investisseurs tiers, dont le

rendement serait issu des économies d'énergies obtenues après travaux, comme le préconise Noé 21. «Pour les propriétaires et les locataires, ce serait le statut quo, explique-t-il. L'Etat pourrait cautionner ce type d'investissements.» Par ailleurs, Antonio Hodgers regrette que le fonds destiné à subventionner les rénovations ait été amputé de 8 millions de francs, à la suite du récent vote du budget.

Si les signataires en appellent à trouver des solutions bénéfiques pour tous les acteurs, leur document reconnaît également que le dialogue entre les représentants des locataires et des propriétaires est au point mort. Hier, Solidarités a déclaré soutenir les propositions de Noé 21, tout en insistant sur un point: la charge financière des rénovations énergétiques ne devrait pas être prise en charge par les locataires, mais par le propriétaire, grâce à des mesures contraignantes. I

BERNEX

Une famille sans histoire menacée d'expulsion

La situation de la famille Zeqiri, menacée de renvoi dans son pays d'origine, le Kosovo, suscite un élan de solidarité de la part des habitants de la commune de Bernex. Une pétition circulant depuis le mois de décembre a déjà récolté plus de 1700 signatures protestant contre l'expulsion de ce couple et de leurs trois enfants âgés de 4 à 12 ans. Arrivée en Suisse il y a près de dix ans, la famille avait fait une demande de permis de séjour permanent il y a trois ans auprès de l'Office cantonal de la population. Or elle vient d'être rejetée et leur départ exigé par la Confédération d'ici à la fin de l'année scolaire 2015.

Pour le syndicaliste Jamshid Pouranpir, instigateur de la pétition, la décision venue de Berne est infondée et ne prend pas en considération le fait que les époux travaillent tous deux depuis leur arrivée en Suisse, sont en règle et n'ont jamais fait la demande d'une quelconque

aide sociale. Conseiller administratif en charge des affaires sociales de Bernex, Gilbert Vonlanthen confirme cet état de fait: «Il s'agit d'une famille présente dans la région depuis plusieurs années, qui s'assume et qui est intégrée.» Ayant lui-même apposé sa signature sur la pétition, il affirme respecter la décision venue des autorités supérieures, mais ne pas la comprendre ni la partager: «Au niveau de l'autorité de la commune, qui est la plus proche des citoyens, nous n'avons rien à redire par rapport à cette famille.»

Ayant fait recours contre la décision de renvoi, la famille Zeqiri attend maintenant dans l'angoisse que son dossier soit revu. Une inquiétude d'autant plus vive pour les époux Zeqiri que leurs enfants ont grandi à Genève et n'ont quasiment aucun lien avec le pays dans lequel ils pourraient être contraints de vivre. CFD

EN BREF

TRAVERSÉE DU LAC L'UDC soutient l'initiative

L'UDC genevoise a annoncé hier soutenir l'initiative lancée par le PDC et le PLR en faveur d'une traversée du lac, qui a recueilli plus de 11 000 signatures. En attendant la réalisation éventuelle de ce projet, la formation politique demande la mise en place d'une traversée par ferries, une idée qu'elle avait déjà émise en 2009, mais qui est restée à ce jour sans réponse de la part du gouvernement. ATS

MANIFESTATION

Hommage à «Charlie»

Les actions de soutien à *Charlie Hebdo* se poursuivent à Genève. Une marche solidaire a lieu aujourd'hui en l'honneur des victimes de la tuerie de mercredi. Le cortège équipé de flambeaux partira de la Poste du Mont-Blanc pour se rendre à l'ambassade de France. Les manifestants défendent la liberté d'expression, l'humour et le droit à la caricature. SRO

Samedi 10 janvier à 17 h à la Poste du Mont-Blanc, 18 rue du Mont-Blanc.

BANQUE CANTONALE

Les hackers publient les données volées

Le groupe de hackers Rex Mundi a mis ses menaces à exécution, en diffusant sur internet des informations volées sur les clients de la Banque cantonale de Genève (BCGE). L'établissement financier a fait l'objet d'une cyberattaque du groupement, en début de semaine. Le groupe de hackers Rex Mundi réclamait 10 000 euros (12 000 francs) d'ici vendredi à 18h, faute de quoi il menaçait de publier les courriels de 30 000 clients. Selon une porte-parole de la banque, le vol de données concernait plusieurs milliers de clients sur un total de 240 000. Il n'y a pas «eu de dommage financier». ATS

Affaire Adeline M.: l'appel aux experts dans l'impasse

PÂQUERETTE • Le Parti socialiste et les proches d'Adeline M. refusent d'enterrer la motion pour l'ouverture d'une nouvelle enquête.

SYLVIA REVELLO ET YOURI HANNE

Inapplicable en l'état. C'est l'avis du Bureau du Grand Conseil au sujet de la motion visant la création d'une commission d'experts externes dans l'affaire Adeline M., a révélé hier la *Tribune de Genève*. La commission aurait dû faire la lumière sur les dysfonctionnements ayant conduit au drame de la Pâquerette. Pour rappel, la psychothérapeute avait été assassinée lors d'une sortie organisée avec un détenu, en septembre 2013.

Selon un avis de droit sollicité par le Bureau, deux éléments de la motion posent un problème de légalité. «La commission n'est pas compétente pour

enquêter sur le blâme infligé à la directrice de la Pâquerette ni sur la nomination de l'avocat du conjoint d'Adeline M. à la présidence du conseil d'administration des HUG», nous indique Antoine Droin, président du Grand Conseil. «Le Bureau transmettra son rapport complet au parlement pour la session de février. Des propositions d'amendements seront apportées.»

«La classe politique manque de courage», déplore Aline Bachofner, du collectif Justice pour Adeline, composé de proches de la victime. Elle évoque «des bâtons dans les roues» à toute tentative citoyenne et politique d'éclaircir les

zones d'ombre qui persistent autour du drame, même si elle reconnaît que la sollicitation d'un avis de droit est «parfaitement légitime». Inquiète de ne voir aucune motion aboutir, Aline Bachofner espère que la pétition lancée par son collectif permettra à celui-ci de se faire entendre prochainement par la commission des pétitions. Celle-ci avait suspendu le processus lors de l'adoption de la motion par le parlement en août dernier.

Le député UDC Thomas Bläsi, à l'origine de la motion, encaisse lui aussi la nouvelle: «Nous nous doutions que la démarche serait compliquée. Il convient à présent d'agir au-delà des

clivages politiques pour trouver une formule juridiquement viable. Notre but est que les proches d'Adeline M. obtiennent des réponses et que le drame de la Pâquerette ne se reproduise pas.» A ses yeux, les deux points épinglés par l'avis de droit ne sont pas centraux dans l'enquête: «On peut envisager de voter des amendements qui les suppriment, tout en ayant conscience que la commission aura alors un pouvoir limité.»

C'est aussi l'avis du député socialiste Roger Deneys: «Nous ne voulons en aucun cas une chasse aux sorcières, mais les deux rapports (*le rapport «Ziegler» réalisé sur mandat du*

Conseil d'Etat et le rapport «Chappuis» établi pour le compte du conseil d'administration des HUG, ndlr) ne sont pas satisfaisants.» Autre possibilité: solliciter une commission d'enquête parlementaire comme l'avaient fait les députés socialistes en juin dernier. Leur motion avait néanmoins été refusée en plénière. «Les chances de succès dépendent de la bonne foi du Grand Conseil et des moyens qu'il voudra bien se donner dans cette affaire», estime le député socialiste. Il se réunira avec Thomas Bläsi et le collectif Justice pour Adeline dans les prochains jours pour travailler à l'élaboration d'un nouveau texte. I